

DEMANDE DE DÉROGATION À LA CARTE SCOLAIRE

Accès en 2^{de} GT – Rentrée 2026

1 seule dérogation par élève

À REMPLIR ET TRANSMETTRE À L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ AVANT LE :

13 mai 2026

1 - IDENTIFICATION de l'élève

NOM et PRÉNOM de l'élève : _____

Date de naissance: _____

NOM et prénom, du/des responsables légaux de l'élève : _____

Domicile du/des responsables légaux : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Tél : _____

Courriel : _____

2 - ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2025 - 2026

NOM : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

3 - LYCÉE DE SECTEUR EN 2026 - 2027

NOM : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Le chef de l'établissement fréquenté atteste des renseignements portés dans les rubriques 1, 2 et 3.

À _____, le _____

Signature :

[ATTENTION] : Une seule demande de dérogation est autorisée, le rang du vœu sur lequel la demande de dérogation porte est à déterminer par la famille.

Les vœux portant sur des formations à capacité d'accueil limitée ne font pas l'objet d'une demande de dérogation : vœux de la voie professionnelle, de 2^{de} GT parcours STL, STI2D et ST2S, de 2^{de} GT avec des enseignements à capacité contingentée, de 2^{de} STHR, de sections internationales, de sections binationales, de formations associées à des formations sportives).

Le choix des enseignements optionnels se fait après l'affectation, lors de la télé inscription ou de l'inscription en établissement dans la limite des places disponibles.

Dès lors qu'une demande de dérogation a permis d'affecter votre enfant dans un établissement, il n'est pas possible de renoncer à cette affectation pour solliciter une affectation dans l'établissement de secteur.

4 - LYCÉE SOLLICITÉ EN 2026 - 2027 : Complétez

Vœu* n°
.....

NOM de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Enseignement(s) optionnel(s) demandé(s) : _____

L'Inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale accorde les dérogations selon l'ordre indicatif suivant et dans la limite des places disponibles.

MOTIF DE LA DEMANDE	Cocher la case du motif	Pièces justificatives à joindre. Un vœu dérogatoire dans AFFELNET ne pourra être pris en compte que si la demande de dérogation est accompagnée des pièces justificatives remises à l'établissement
1 - Élève souffrant d'un handicap		- Décision de la Commission des droits et de l'autonomie
2 - Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé		- Dossier médical
3 - Élève boursier		- Notification de bourse 2025-2026 OU - Avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 de la famille ou de chacun des parents
4 - Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé		- Certificat de scolarité des frère(s) et ou sœur(s) hormis pour les élèves de terminale et dans le supérieur
5 - Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité		
6 - Élève devant suivre un parcours scolaire particulier		
7 - Autres motifs		

J'atteste la validité des renseignements portés ci-dessus.

À _____, le _____

Signature du/des responsables légaux : _____

ATTENTION

- La famille retourne le document à l'établissement fréquenté pour le **13 mai 2026 au plus tard**.
- Le chef d'établissement en vérifie la validité puis il saisit le caractère dérogatoire du vœu dans AFFELNET Lycée. Il conserve une copie de la demande formulée par la famille ainsi que les documents des motifs 3,4,5,6,7. Il les tient à disposition de l'IA DASEN. Il renvoie les documents des motifs 1 et 2 au Service de la scolarité de la DSDEN du département demandé pour le :

Vendredi 22 mai 2026 dernier délai

[RAPPEL] Pour être prise en compte la demande de dérogation doit correspondre à la saisie du vœu dans AFFELNET Lycée.